

XXXII MOSCOV - MOSCOW 1980

1/80 OUVERTURE DU CONGRES

Le Président accueille les délégués et, après avoir officiellement ouvert le Congrès, il prie le Secrétaire Général de procéder à l'appel. Pour les présents voir Annexe 1.

2/80 ABSENCES EXCUSEES

Les absences excusées ont été reçues de la Présidente-Honoraire, M.me I.K. Frith, du Vice-Président Honoraire, M. D. Thomson, de la Hong Kong Archery Association.

La South African National Archery Association a justifié son absence due à refus de visa et a nommé M. Honne comme représentant.

3/80 REMARQUES PRELIMINAIRES DU PRESIDENT

Le Président remercie les présents et donne des informations pratiques à propos du programme du Congrès; il remercie l'Archery Association of the USSR pour avoir si gentiment organisé le repas et pour avoir invité les délégués au déjeuner.

4/80 NOMINATION DES SCRUTATEURS

Les personnes suivantes sont nommées scrutateurs pour ce Congrès: M. GAVIN Australie, M. ZYKOV URSS, M. ZOPF Autriche.

5/80 DATES EFFECTIVES D'ADOPTION

Le Président propose que les décisions prises par ce Congrès prennent effet du 1er Janvier 1981, si on ne décide différemment pour des questions spécifiques.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6/80 APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le Procès-Verbal du Congrès 1979 a été distribué et est considéré comme lu.

M. Honne parle à propos des Titres d'Honneur et Recompenses: sur demande du Premier Vice-Président le point 26/79 a été amendé en ajoutant avant du dernier paragraphe:

"Le Président lit des recommandations de remise proposées par le Vice-Président M.A. Honne pour M. K. Andresen et M. D.M. Lovo". Sur demande de M. Vindum ajouter au point 24.3:

24.3 Membre: après un ballottage M. Patterson a été élu Membre du Conseil.

Le Procès-Verbal si amendé est approuvé à l'unanimité et signé par le Président.

7/80 QUESTIONS SOULEVEES PAR LE PROCES-VERBAL

Le Président rappelle au Congrès que l'élection du Premier Vice-Président, annoncée avec un addendum à l'Ordre du Jour, est nécessaire étant prévue par un règlement qui a pris effet du 1er Novembre 1979.

8/80 CONSTITUTION ET REGLES

Adoption de l'édition du 1979. Le Président s'excuse parce que l'édition finale n'a pas encore été publiée, il montre les épreuves corrigées qui sont écartées d'être imprimées et propose de voter l'adoption de l'édition Intérimaire 1979.

L'édition Intérimaire est adoptée avec 1 vote contre et deux abstentions.

9/80 RAPPORT DU PRESIDENT

Le rapport a été distribué et lu, et il est adopté (annexe 2). M. Gavin (Australie) annonce qu'un Cours de Solidarité Olympique est écarté, d'être organisé cette année en Australie.

Il demande aussi si c'est vrai que l'Afrique du Sud n'a pas pu participer aux Jeux Olympiques pour des raisons politiques. Le Président explique que le Comité National Olympique de l'Afrique du Sud n'étant pas reconnu par le C.I.O., les athlètes de ce pays ne peuvent pas être inscrits aux Jeux.

10/80 AFFILIATIONS

La Bulgarian Archery Federation est acceptée comme membre par un vote à bulletin secret. Comme il avait annoncé dans son rapport, le Président propose de considérer la Fédération Cambodgienne de Tir à l'Arc comme ayant cessé d'exister et de la rayer de la liste des Associations Membres. La proposition est acceptée.

11/80 FINANCES

Le rapport du Trésorier a été distribué et lu. (Annexe 3). Le Président parle d'un autre problème financier: le C.I.O. ne connaît pas encore combien est la somme des droits télévisifs de la F.I.T.A. pour les Jeux 1980. Il informe le Congrès qu'à cause de ça il pourrait y avoir une réduction des dépenses prévues pour cette année.

12/80 JEUX DE LA XXII OLYMPIADE

Le Président remercie le Comité d'Organisation pour le merveilleux travail qu'il a fait.

M.A. Honne pour les Délégués Techniques informe le Congrès sur

F.I.T.A. CONGRESS 1980

Congress part I held at State University
Moscow, Monday 28 July 1980 at 10.00 hours
In the chair the President Mr. F. Gnechi Ruscone

1/80 OPENING OF CONGRESS

The President welcomed participants and officially declared Congress open. After formal opening, President requested the General Secretary to call the roll. (See Appendix 1 for those present.)

2/80 APOLOGIES FOR ABSENCE

Apologies for absence were received from Honorary President Mrs. I.K. Frith, Honorary Vice President Mr. D. Thomson, Hong Kong Archery Association, South African National Archery Association justifying his absence due to denial of visa to their representatives and appointing Mr. Honne as proxy.

3/80 PRESIDENT'S OPENING REMARKS

The President thanked all present for their attendance and gave practical information on the Congress Program and the Archery Association of the U.S.S.R. for having kindly arranged the midday meal and for the invitation of Delegates to dinner.

4/80 NOMINATION OF SCRUTINEERS

The following were nominated as scrutineers at this Congress: Mr. GAVIN from Australia, Mr. ZYKOV from U.S.S.R.S., Mr. ZOPF from Austria.

5/80 EFFECTIVE DATES OF ADOPTION

President suggested that decisions of this Congress will take effect from 1st January 1981, unless otherwise decided for specific decisions. This proposal was unanimously accepted.

6/80 TO CONFIRM THE MINUTES

The Minutes of Congress 1979 having been circulated were taken as read. Mr. Honne spoke about Honours and Awards: on request of Vice-President Mr. Honne point 26/79 was amended with the addition before last paragraph of: "The President read citations submitted by Vice President Mr. Arild Honne for Mr. Knud Andresen and Mr. D.M. Lovo". On request of Mr. Vindum point 24.3 to be added:

24.3 MEMBER: after a ballot Mr. Patterson was elected member of Council.

The Minutes so amended were approved unanimously and signed by the President.

7/80 MATTERS ARISING FROM THE MINUTES

The President reminded Congress that as announced with an addendum to the Agenda the election of First Vice-President is needed according to a rule become effective November 1st 1979.

8/80 CONSTITUTION AND RULES

Adoption of the 1979 Edition. President apologized because the final edition is not yet printed and showed the corrected proofs now being printed, he proposed to take a vote on the Interim Edition 1979. Interim Edition was adopted with 1 contrary vote and 2 abstentions.

9/80 PRESIDENT'S REPORT

The report as circulated and read was adopted (Appendix 2). Mr. Gavin of Australia announced that an Olympic Solidarity Course is being organized in Australia this year.

He asked also if it was true that South Africa was denied to take part in the Olympic for political reasons. President answered that National Olympic Committee of South Africa is not recognized by the I.O.C.

10/80 AFFILIATIONS AND CANCELLATIONS

The Bulgarian Archery Federation was accepted to membership following a ballot. As announced in his report President proposed to consider the Federation Cambodgienne de Tir à l'Arc extinct and to strike it from the Membership. The proposal was accepted.

11/80 FINANCES

The Treasurer's report was read and circulated. (Appendix 3). President spoke about another financial problem: I.O.C. does not know how much is the amount of F.I.T.A. television rights for the 1980 Games. He informed Congress there may have to be a reduction of expenses planned for this year.

12/80 GAMES OF THE XXII OLYMPIAD

President thanked the Organizing Committee for the magnificent

le terrain et les installations soulignant le haut niveau des préparations et la bonne volonté du personnel.

M. Andresen pour la Commission Technique informe les délégués que toutes les informations nécessaires ont été données aux Capitains des Equipes.

M. Gordienko informe les délégués à propos des arrangements médicaux pour les emergences et pour le contrôle anti-doping.

13/80 CHAMPIONNATS F.I.T.A.

13.1 ARCHIVES

Le Président recommande qu'un exemplaire de toutes les medailles de tout le matériel imprimé relatif aux Championnats F.I.T.A., soit donné à la F.I.T.A. pour les archives.

13.2 RAPPORTS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Le rapport de la Commission Technique sur le IV Championnat de Tir en Campagne des Amériques, Mexico 12-13 Octobre 1979, est considéré comme lu.

Le Président informe que le rapport de la Commission Technique sur le V Championnat des Amériques, Melgar 7-8 Juin 1980, n'est pas encore arrivé.

13.3 RAPPORTS DES COMITES D'ORGANISATION

Le Président informe qu'aucun rapport sur le VII Championnat de Tir à la Cible d'Europe et de la Méditerranée et sur le VI Championnat de Tir en Campagne d'Europe et de la Méditerranée est arrivé.

Le Président fait remarquer que l'année dernière la F.I.T.A. avait envoyé un papier dans lequel le Comité d'Organisation annonçait la Commission Technique nommée par lui-même, le Président rappelle au Congrès que seulement le Comité des Juges Internationaux peut nommer les Commissions Techniques.

M.me Gavin, comme détenteur d'une procuration de la Nouvelle Zelande, lit un rapport sur le VII Championnat du Monde de Tir en Campagne, Palmerston North 1980.

M. Barbera lit un rapport sur le XXI Championnat du Monde de Tir à la Cible, Punta Ala 1980.

Comme il n'y a pas de délégués du Mexico, le rapport sur le XXXII Championnat du Monde de Tir à la Cible sera apporté au Congrès de Punta Ala.

13.4 ATTRIBUTIONS

Le Président informe qu'il y a seulement une attribution pour le VI Championnat de Tir à la Cible des Amériques 1982 de la part du Canada. La proposition est acceptée à l'unanimité avec remerciements à la Federation of Canadian Archers.

XXXIII Championnat du Monde de Tir à la Cible: les candidatures du Canada et de la Corée du Sud ont été retirées. A ce moment-là il n'y a aucune candidature.

14/80 JEUX OLYMPIQUES

XXXIII Olympiade - Le Président informe le Congrès de sa visite à Los Angeles et de ses contacts avec le Comité d'Organisation. Les Délégués Techniques seront nommés au prochain Conseil de la F.I.T.A. qui se réunira en Novembre.

15/80 AUTRES JEUX

15.1 JEUX DE LA MEDITERRANEE

Le Président parle du Tournoi de Tir à l'Arc des Jeux de la Méditerranée à Split 1979 et félicite M. Skoric, responsable de l'organisation.

M. Skoric annonce que le Tir à l'Arc sera au programme des Jeux Balcaniques. Le Président exprime son espoir de recevoir une demande officielle à ce propos du Comité d'Organisation.

15.2 JEUX DU COMMONWEALTH

Le Président annonce que M. Stan Patterson a été nommé Délégué Technique. M. Patterson informe le Congrès que selon les règles des Jeux du Commonwealth le Tir à l'Arc, ayant été inclu dans les Jeux de 1982, pourrait ne pas figurer au programme des prochaines éditions. Le Président informe que des contacts à ce sujet ont été pris avec le Comité d'Organisation des Jeux.

M. Gavin lit un rapport sur l'organisation des Jeux 1982.

15.3 JEUX PAN AMERICAINS

Le Président annonce que la session du P.A.S.O. 1979 n'a pas décidé d'inclure le Tir à l'Arc dans les Jeux 1983 au Venezuela, et qu'une demande pour son inclusion a été signée par toutes les Associations Membres présentes in Puerto Rico in 1979, mais aucune réponse a été reçue du Venezuela.

15.4 JEUX DE L'AMERIQUE CENTRALE ET DES CARAIRES

Le Président informe que le Bulletin reçu du Comité d'organisation

work done. Mr. Honne for the Technical Delegates informed Congress on the venue and the facilities, underlining the high standard of whole preparation and the willingness of the venue personel. Mr. Andresen for T.C. informed Delegates that all necessary information had been given to the Team Captains. Mr. Gordienko informed Delegates about medical arrangements for possible emergencies and for doping control.

13/80 F.I.T.A. CHAMPIONSHIP

13.1 THE ARCHIVES

President recommended that a sample off all medals, printed matters relative to F.I.T.A. events, etc. be given to F.I.T.A. for the archives.

13.2 TECHNICAL COMMISSION REPORTS

T.C. report on IV Field Championship of the Americas, Mexico 12-13 October 1979, taken as read. President informed that T.C. report on V Championship of the Americas, Melgar 7-8 June 1980 had not yet arrived.

13.3 ORGANIZING COMMITTEES' REPORTO

President informed that no report to Congress from France on the VII Target Championship of Europe and Mediterranean and on the VI Field Championship of Europe and Mediterranean, Compiègne, had arrived. President remarked that last year the F.I.T.A. circulated a paper in which the organizing Committee announced a T.C. appointed by them and reminded Congress that only International Judges Committee can appoint Technical Commissions. Mrs. Gavin read a report on the VII World Field Championship, Palmerston North 1980. Mr. Barbera read a report on XXXI Target World Championship, Punta Ala 1981.

As no delegates of Mexico were present, the report on XXXII Target World Championship, Mexico 1983, will be taken in Punta Ala Congress.

13.4 ALLOCATION

President informed that there is only one application for the VI Target Championship of the Americas 1982 from Canada. The proposal was accepted unanimously with thanks to the Canadian Archery Association. XXXIII Target World Championship: applications from Canada and South Korea were withdrawn. At the moment there are no applications for 1985 and 1987.

14/80 OLYMPIC GAMES

XXIII Olympiad - President informed Congress of his visito to Los Angeles and his early contacts with the Organizing Committee. Technical Delegates will be appointed at next Council meeting in November.

15/80 OTHER GAMES

15.1 MEDITERRANENAN GAMES

The President reported on the Archery Tournament of the Mediterranean Games in Split 1979 offering compliments to Mr. Skoric, responsible for the organization of it. Mr. Skoric announced that Archery will be included in the Balkan Games. President expressed hope to receive an official request from the Oganizing Committee.

15.2 COMMONWEALTH GAMES

The President announced the appointment of Mr. S. Patterson as Technical Delegate. Mr. Patterson informed Congress that under the Commonwealth Games rules, Archery is being included in 1982 Games Organisation. Mr. Gavin read a report of the Organizing Committee of the Commonwealth Games 1982.

15.3 PAN AMERICAN GAMES

President announced the decision of inclusion of Archery in 1983 Games in Venezuela had not been decided at the 1979 session of P.A.S.O. that a request for it had been signed by all Member Associations present in Puerto Rico in 1979, but no reply or comment from Venezuela had yet been received.

15.4 CENTRAL AMERICA AND CARIBBEAN GAMES

President informed that a bulletin had been received from the Organization of those Games containing no specific informations but with an archer on the cover which he considered a hopeful sign.

de ces Jeux ne contenait informations spécifiques, mais il y avait un archer sur la première page, ce qu'il considère un signe d'espérance.

16/80 RAPPORTS DE COMITES

16.1 RAPPORTS DU COMITE REGLES ET CONSTITUTION

M. Honne lit un rapport. (Annexe 4).

16.2 RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Ayant été distribué est considéré comme lu (Annexe 5).

16.3 RAPPORT DU COMITE DE TIR A L'ARC EN CAMPAGNE

Ayant été distribué est considéré comme lu. (Annexe 6).

16.4 Le Président informe qu'il n'y a aucun rapport du Comité de Tir à la Cible puisque il n'y avait aucune motion à ce propos dans l'ordre du Jour.

16.5 RAPPORT DU COMITE DES JUGES

Ayant été distribué est considéré comme lu (Annexe 7).

16.6 RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE

Ayant été distribué est considéré comme lu (Annexe 8).

16.7 RAPPORT DU COMITE DE DISCIPLINE

M. Gavin lit un rapport (Annexe 9).

17/80 CONSIDERATIONS DES MOTIONS

Le Président clarifie que seulement deux motions ont été reçues depuis le Congrès 1979: 1.01 et 2.01.

Les autres motions ont été présentées au Congrès 1979.

Le Président propose que les motions techniques soient discutées au prochain Congrès.

17. 1.01 Art. 124: La motion sera présentée au prochain Congrès quand le Comité Exécutif de la F.I.T.A. tiendra son rapport sur la possibilité d'introduire des nouvelles langues officielles.

17. 2.01 Art. 301a: la motion est rejetée.

Le Président, d'accord avec ceux qui avaient présenté des motions sur des questions techniques, propose que toutes ces motions soient présentées encore au prochain Congrès, lorsque un plus grand nombre de délégués pourra les discuter. La proposition est acceptée à l'unanimité.

18/80 CONSIDERATION DE PROPOSITIONS DIVERSES

18.1 Expulsion de la South African National Archery Association: le Président clarifie que le Congrès ne peut pas discuter cette proposition avant que le Comité de Discipline ne l'ait examinée.

18.2 Expulsion de la Rhodesian Archery Association: la proposition est retirée.

18.3 Décision à propos de l'adresse légale de la F.I.T.A.: le Président propose que l'adresse légale de la F.I.T.A. soit à Lausanne près du C.I.O.; la proposition est acceptée à l'unanimité.

18.4 Institution du Championnat Régional d'Asie et du Pacifique: le Président fait son rapport sur la First Asian Cup tenue à Calcutta comme une épreuve de l'organisation d'un Championnat Asiatique en se complimentant avec l'Archery Association of India et ses organisateurs pour le succès. Le Président parle aussi de la correspondance avec les régions d'Asie et du Pacifique.

Le Président dit que le Congrès doit décider sur l'institution d'un Championnat d'Asie en accord avec les règles F.I.T.A. sur les Championnats Régionaux.

La proposition a été adoptée.

Pour ce qui concerne l'inclusion des Associations Membres dans cette aréa, le Président rappelle au Congrès que trois Membres Asiatiques appartiennent à la Méditerranée et à l'Europe et que deux autres Associations Membres (U.S.A. et U.R.S.S.) sont géographiquement en deux aréas et peuvent maintenant choisir dans quelle aréa voudraient-elles participer au Championnat Régional F.I.T.A.

M. Milne du Zimbabwe demande si l'Association Membre de son pays peut participer à quelque Championnat Régional. Le Président répond qu'à ce moment-là il n'est pas possible mais qu'il espère dans la formation d'un group d'Associations Membres Africaines assez fort pour qu'elles peuvent organiser un Championnat Régional F.I.T.A.

23/80 Considérant le temps disponible, le Président propose l'élection du Premier Vice-Président.

La seule candidature étant celle de M. Honne, le Président le proclame Premier Vice-Président de la F.I.T.A.

16/80 COMMITTEE REPORTS

16.1 Constitution and rules Report: Mr. Honne gave a brief report. (Appendix 4)

16.2 Technical Committee report having been distributed is taken as read. (Appendix 5)

16.3 Field Archery Committee report having been distributed is taken as read. (Appendix 6)

16.4 President informed that no report of the Target Archery Committee had been presented as no motions concerning it were on the agenda.

16.5 Judges Committee report having been distributed is taken as read. (Appendix 7).

16.6 Medical Committee report having been circulated is taken as read (Appendix 8).

16.7 Board of Justice: Mr. Gavin gave a brief report. (Appendix 9).

17/80 CONSIDERATION OF MOTIONS

President clarifies that only two motions have been received since 1979 Congress: 1.01 and 2.01. The other motions were tabled at 1979 Congress. President proposed that technical motions be discussed at a following Congress.

17.1.01 Art. 124: the motion was tabled till next Congress when the F.I.T.A. Executive Committee will report on the possibility of introducing new official languages.

17.2.01 Art. 301A: the motion was lost.

President with the consent of the movers proposed that all these motions on technical matters be tabled again until a Congress with a wider attendance can discuss them. The proposal is accepted unanimously.

18/80 CONSIDERATION OF OTHER MATTERS

18.1 expulsion of the South African National Archery Association: President clarifies that Congress can not discuss this proposal without prior examination of it by the Board of Justice.

18.2 Expulsion of the Rhodesian Archery Association: the proposal was withdrawn.

18.3 Decision of F.I.T.A. legal address: proposal made by the President to have F.I.T.A. legal address in Lausanne care of I.O.C. was unanimously accepted.

18.4 Institution of Regional Championship of Asia and Pacific: President reported on the First Asian Cup meet held in Calcutta as a tryout for the organization of an Asian Championship, complimenting the Archery Association of India, its organisers for the success and reported also about correspondence with Asian and Pacific areas.

President said that Congress must decide about the institution of the Asian Championship according to F.I.T.A. Regional Championship Rules. The proposal was carried. For what concerns the inclusion of Member Associations in the area President reminded that three Asian Members already belong to the Europe and Mediterranean area and that two other Member Associations (U.S.A. and U.S.S.R.) are geographically in two areas and can now choose in which one they wish to participate to F.I.T.A. Regional Championships.

Mrs. Milne of Zimbabwe Archery Association asked if his Member Association can participate in some Regional Championships.

President answered that this is not possible at the moment and he expressed his hope for the formation of a group of African Member Associations able to organize a Regional Championship.

23/80 ANY OTHER PERMISSIBLE BUSINESS

In consideration of time available, President proposed to deal immediately with the election of First Vice-President.

The only candidature being that of Mr. Honne, the President proclaims him the First Vice-President of F.I.T.A.

CONGRES DEUXIEME PARTIE TENUE A L'UNIVERSITE
DE MOSCOU - MOSCOU Dimanche 3 Aout 1980
a 10.00 Heures

La Présidence est assurée par M. Francesco Gnechi-Ruscione, Président.

19/80 Le Secrétaire annonce que seulement 29 Associations Membres sont présentes, deux au-dessous du quorum. Le Président annonce qu'on ne peut pas tenir la deuxième partie de ce Congrès et que quand même le Conseil suivra l'Ordre du Jour en présence de ces Délégués qui désirent rester.

Ces Délégués pourront exprimer leur point de vue sur les questions discutées, mais seulement les Membres du Conseil pourront voter.

Le Président déclare conclu le XXXIII Congrès de la F.I.T.A.

Pour le Procès - Verbal de ce Conseil voir Annexe 10.

CONGRESS PART II
HELD AT STATE UNIVERSITY, MOSCOW
SUNDAY, 3 AUGUST 1980
at 10.00 hour

In the chair: The President, Mr. F.GNECCHI
RUSCONE

19/80 The Secretary announced that only 29 Member Associations were present, two under the required quorum.

The President announced that in these circumstances Congress part II could not be held and that the agenda of it will be dealt with by Council in the presence of all those Congress Delegates which would allow them to express their views on the items discussed: only in case of a vote this could only be taken by Council members.

The President declared the XXXIII F.I.T.A. Congress closed.

Minutes of Council Meeting held in Moscow are attached (See Appendix 10).

APPENDIX 1

CONGRESS PART 1 - JULY 28 1980

Those present were: VICE PRESIDENT Mr. A. Honne, COUNCIL MEMBERS Mr. K. Andresen, Mr. O. Gorchakov, Mr. W. Pakiela, Mr. S. Patterson, Mr. N. Skoric and Mr. M. Soto, GENERAL SECRETARY Mr. N. Oddo, TREASURER Mr. G. Mangino, CHAIRMAN OF BOARD OF JUSTICE Mr. F. Gavin, MEMBER OF BOARD OF JUSTICE Mr. M. Zykov.

CONGRESS PART II - AUGUST 3 1980

Those present were:

VICE PRESIDENT	Mr. A. Honne
COUNCIL MEMBER	Mr. K.H. Andresen
	Mr. O.A. Gorchakov
	Mr. W. Pakiela
	Mr. S. Patterson
	Mr. N. Skoric
	Mr. Soto Cuadrado
GENERAL SECRETARY	Mr. N. Oddo
TREASURER	Mr. G. Mangino

DELEGATES COUNTRY	VOTING DELEGATES
AUSTRALIA	F. Gavin
BELGIUM	R. Theeuws
BRAZIL	R. Emilio
BULGARIA	
CANADA*	S. Patterson
COSTARICA	C. Barrientos
CZECHOSLOVAKIA	J. Havel
DENMARK	A. Vindum

FINLAND	K. Norha
GERMANY D.R.	R. Nestler
GERMANY F.R.*	L. Pagotto
GREAT BRITAIN	S. Patterson
HUNGARY	G. Szasz
INDIA	L.N. Khurana
ITALY	A. Barbera
KOREA DPR	C. Jong-Hwan
LUXEMBOURG	F. Wies
MALTA	J. Schembri
NEW ZEALAND*	Y. Gavin
NORWAY	A. Honne
POLAND	J. Orlowsky
ROMANIA	G. Florescu
SOUTH AFRICA*	A. Honne
SPAIN	M. Soto
SWEDEN	L.E. Sodergren
TAIWAN	C. Kuo Wu
U.S.S.R.	K. Varavko
YUGOSLAVIA	D. Pajin
ZIMBABWE	D. Milne

Seulement une année est passée depuis le dernier Congrès F.I.T.A.; celui-ci sera le dernier Congrès que nous tenons pendant le Tournoi Olympique; d'or en avant notre Constitution demande que le Congrès se tienne chaque deuxième année lors des Championnats du Monde de Tir à la Cible.

Je vais donc vous faire un rapport sur l'activité administrative de la F.I.T.A. pendant cette période.

Un changement de Secrétaire et de Trésorier a eu lieu au dernier Congrès, demandant par conséquent une période de transition et de familiarisation avec problèmes ni éliminé tous les délais.

Je veux pourtant témoigner de la bonne volonté du Comité Exécutif et du Bureau Exécutif et vous demander de rendre leur tâches plus aisées, en vous demandant de respecter les termes et les procédures établies par nos règles.

Naturellement tout le Comité Exécutif est à votre disposition dans les prochaines journées aussi bien qu'au Congrès pour répondre à vos questions.

Le Conseil s'est réuni à Rome en Janvier et a continué la tâche entreprise au cours des années précédentes d'une révision générale des règles.

Un brouillon de travail avait été préparé pour les travaux du Conseil couvrant la matière maintenant organisée avec la nouvelle articulation dans le Chapitre III, Compétitions et IV Championnats F.I.T.A.

Toute cette matière a été discutée en profondeur et la version finale à présenter au Congrès a été adoptée laissant quelques articles à l'écriture du Président ayant convenu sur les concepts essentiels.

J'ajouterai ici que cette tâche a été accomplie en collaboration avec les Membres des Comités intéressés.

Dans la même réunion le Conseil a traité de nombreux problèmes courants et a nommé la Commission Technique et le Jury d'Appel pour le Tournoi Olympique de 1980.

En revenant à la révision des Règlements je dois vous expliquer, avant même que vous me le demandiez, pourquoi vos motions ne vous sont pas présentées à ce Congrès.

Je prends la pleine responsabilité de cette décision. A l'échéance pour l'envoi des motions aux Associations affiliées il était évident que ce Congrès aurait eu une participation très limitée; en effet les confirmations écrites n'ont jamais atteint le quorum demandé par notre Constitution. Comme vous le savez seulement à la fin de l'appel de ce matin nous avons su que le Congrès serait valable.

Dans ces circonstances et en considération de l'importance des arguments j'ai décidé de garder ces motions jusqu'au prochain Congrès où seront aussi présentées les motions concernant l'arbitrage. L'importance du rapport entre les règles des compétitions et les règles d'arbitrage est évidente.

Naturellement cette décision ne peut amener à aucune considération négative de ma part sur la validité de ce Congrès.

Nous sommes ici régulièrement convenus, avec un quorum légal et aucune objection ne peut être soulevée sur la validité de nos débats et décisions.

Je suis certain toutefois que vous serez d'accord avec moi que la réforme de nos règles sur les compétitions et les championnats vaut d'avantage une simple validité légale: elle veut toute l'expertise et l'expérience disponible à la F.I.T.A.

Pour cela je vous demande donc de renvoyer encore une fois la discussion des motions que nous avons déjà suspendues en 1979, la plus part concernant le Tir en Campagne mais d'autres aussi le Tournoi Postal et d'autres questions.

Pour leur part les Comités des Juges et du Tir en Campagne son au travail sur leurs sujets et je suis certain qu'il sera très utile à la F.I.T.A. d'incorporer les résultats de leurs travaux dans la révision de nos règles avant de les présenter au Congrès. Seulement cette méthode peut assurer la coordination et la séquence logique des règles pour éviter le danger de contradictions.

Cette année a été la première d'application du nouveau système de cotisation qui incorpore toutes les taxes des Tournois valables pour Etoiles F.I.T.A. et Records du Monde et le coût des Etoiles elles-mêmes.

L'expérience des premiers six mois nous montre que beaucoup d'Associations affiliées n'ont pas profité des avantages du système, privant ainsi leurs archers de la possibilité d'obtenir des récompenses bien méritées.

Nous ne devons pas arriver à des conclusions actives sur ce point, j'ai pleine confiance que, une fois que d'autres Associations auront pris connaissance du système, ces avantages seront évidents à tous. En application du nouveau système et dans le but de réduire les détails, le Conseil a voté dans la réunion de Janvier que les Etoiles de 100 et 100 points soient distribuées avec certaines règles aux Associations Membres qui se chargeront de les donner directement à ceux qui les auront méritées.

Only one year has gone by since the last Congress of F.I.T.A.; this will be the last Congress we are holding in connection with the Olympic Tournament. From now on our Constitution demands that Congress be held every second year in connection with Target World Championship.

I shall then report to you on the activity of F.I.T.A. administration in this period.

A change of Secretary and Treasurer took place at last Congress, requiring as a consequence a period of hand-over and familiarization with problems and procedures.

Not all problems have yet been solved nor all delays have been eliminated yet, but I wish to testify of the good will and the ability of the Executive Committee and the Executive Bureau and ask you to make their task easier by observing the terms and procedures laid down by our rules. The whole Executive Committee will of course be available in these next few days, as well as here in Congress to answer your questions.

The Council has met in Rome in January and has continued the task undertaken the previous two years of a general revision of the rules. A basic draft had been prepared for the Council debate, covering the matter now organized according to the new articulation of chapters III Competitions and IV F.I.T.A. Championships.

All this matter was thoroughly discussed and the final version to be presented to Congress as a motion was adopted for most of it, leaving the final writing of some articles, of which the essential concepts had been agreed upon, to the President. I might add here that I have continued on this task in consultation with Members of the relevant Committee.

During the same meeting a number of current problems were dealt with: in particular the appointment of Technical Commission and Jury of Appeal for the 1980 Olympic Games Tournament.

To return to the revision of rules I feel I owe you an explanation, before even the question is asked, as to why these motions have not been presented to this Congress for discussion.

I take full responsibility for this decision. At the time when motions had to be sent to Member Associations it had become apparent that attendance at this congress would have been very limited: in fact the replies received in writing confirming attendance have never reached the quorum required by our Constitution. As you know only at the end of the roll-call this morning we have known that this is in fact a valid Congress.

In the circumstances and in view of the importance of the matter for the future of F.I.T.A. activity I decided to keep these motions for discussion at next Congress: then - incidentally - also the matter concerning judging will be ready for Congress debate and the importance of connecting judging to competitions and championships is self-evident.

This decision does not of course reflect any negative consideration from me on the validity of this Congress. We are here regularly convened and with a legal quorum and no objection can be raised on the validity of our debate and decisions.

I am sure however that you will agree that the re-shaping of our rules concerning competitions and championships requires more than just a legal validity: it requires also all the expertise and competence that can be available to F.I.T.A.

For this reason I also ask you now to table once more the motions that were already tabled in 1979, most of them concerning Field Archery, but some also the mail matches and other matters. The Judges Committee and the Field Committee have for their part been working on these subjects and I am sure it will be extremely useful to F.I.T.A. to incorporate the result of this work in the redrafting of our rules prior discussion in Congress.

Only this method can assure coordination and a proper logical sequence of rules and avoid duplication or perhaps even possible contradictions. This year has been the first under the new system of membership fees incorporating also all dues for F.I.T.A. Star and World Record Tournaments and the awarding of F.I.T.A. Star badges. From the experience of the first six months it appears that many Member Associations have not yet availed themselves of the advantages of such a system, thus depriving their archers of the possibility of obtaining well deserved awards. I think we must not jump to negative conclusions at this point: I am fully confident

Depuis le dernier Congrès de l'année passée des demandes d'affiliation ont été reçues; une seule, celle de la Fédération Bulgare de Tir à l'Arc été menée à bon fin et c'est avec plaisir que je la présente au Congrès avec une chaleureuse recommandation qu'elle soit approuvée. Ceci permettra aux deux archers inscrits au Tournoi Olympique d'y prendre part. Avant de continuer je désire informer le Congrès qu'une Delegation de la Fédération Bulgare de Tir à l'Arc est présente ici et je leur donne de la part de nous tous la bienvenue. D'autre côté je dois informer avec regret le Congrès qu'une autre Fédération Membre, la Fédération Cambodgienne de Tir à l'Arc, doit être considérée comme ayant cessé d'exister. Depuis trois ans toute correspondance nous a été renvoyée et nous n'avons rien reçu d'eux.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cas d'expulsion. Nous connaissons tous la récente dramatique histoire de ce pays et je ne voudrais attacher aucun blâme à la disparition de cette Fédération; je vous proposerai seulement d'accepter le fait que cette Fédération n'existe plus et que nous la rayons de notre liste.

Pendant cette année plusieurs records du monde portant quelques résultats à un niveau qu'encore récemment n'était qu'un rêve. Je fais référence en particulier au grand total de 1341 points obtenu le novembre dernier au Japon par M. Darrell Pace.

A tous les nouveaux titulaires de records du monde les félicitations les plus sincères de ce Congrès.

Deux Championnats F.I.T.A. ont eu lieu depuis le dernier Congrès: le IV Championnat des Amériques de Tir en Campagne, à Mexico en Octobre 1979, et le V Championnat des Amériques de Tir à la Cible à Melgar, Colombie, le Juin dernier. Les rapports sur tous les deux parlent du grand succès d'organisation et de participation. Je désire exorimer aux organisateurs de ces Championnats les félicitations et la reconnaissance de la F.I.T.A. et mon regret pour n'avoir pu être présent.

Je veux mentionner ici deux autres Tournois qui ont eu lieu en cette période: le Tournoi de Tir à l'Arc des Jeux de la Méditerranée, Split (Yugoslavie), et la Coupe d'Asie organisée par la Fédération Indienne de Tir à l'Arc à Calcutta.

Les deux Tournois ont été très importants pour la diffusion de notre sport, l'un dans la région méditerranéenne, l'autre comme première expérience en vue de l'institution des Championnats d'Asie et du Pacifique. Cette proposition est devant vous aujourd'hui et c'est avec plaisir que je peux affirmer que la documentation reçue témoigne de l'abilité de nos Membres Asiatiques d'organiser et de disputer des Championnats F.I.T.A.

Nous devons venir maintenant à l'événement qui a occupé la plus part de mon temps pendant les derniers huit mois: le Tournoi Olympique.

En cette période j'ai agit et j'ai pris d'importantes décisions en votre nom en tant de Président de la F.I.T.A.

Chaque décision a demandé considération et responsabilité, je sent comme un précis devoir de vous en faire un rapport détaillé puisque j'agissais en votre nom.

Je devrais mentionner des faits et des attitudes politiques; je vous décevrais si je prétendais que je peux ignorer la politique dans ces circonstances.

Comme vous le savez tous, à la fin de 1979 des Forces Armées Sovietiques sont entrées en grand nombre en Afghanistan et s'y trouvent encore aujourd'hui, donnant lieu à réprobation d'enveure mondiale et à une demande que ces forces soient retirées de la part de l'Assemblée Générale des Nations Unies par 104 votes à 17. Les chefs de quelques pays et en particulier le Président des E.U.A. ont lancé une campagne pour le boycottage des Jeux Olympiques de Moscou comme forme de pression pour obtenir cette retraite.

Ceci a été immédiatement perçu par le monde du Sport International comme une menace très sérieuse au mouvement olympique même.

Les décisions des Nations Unies ont été citées plusieurs fois comme une guide obligatoire pour les Fédérations Sportives Internationales; des recents congrès de la F.I.T.A. ont été invités à suivre les décisions de l'O.N.U. mais, grande que puisse être la valeur que nous donnons à cette organisation, nos décisions doivent rester, aujourd'hui comme toujours, indépendantes. L'existence même des rencontres sportives internationales deviendrait impossible si chaque fois elle devait devenir une scène pour la protest politique.

Ancore plus si nous acceptons que les gouvernements puissent dicter aux sportif à quelles compétitions ils peuvent participer et avec qui ils peuvent concourir, nos libetés seraient en verité à un très bas niveau.

Guidé par ces principes j'ai agit ces mois passés dans mes relations avec les Associations affiliées et les Officiels de la F.I.T.A., dans les réunions officielles et privées avec les autres Fédérations Internationales Sportives, dans la rencontre des Fédérations Internationales avec le Comité Internationale Olympique.

Je me suis opposé au boycottage car je pense qu'il est spécialement quand la situation politique internationale se détériore,

that once Member Associations become better acquainted with the system, its advantages will be apparent to all.

In application of the new system and in order to reduce time and delays, Council voted in January that - subject to certain rules - 100 and 1100 points badges be distributed to Member Associations who will then award them directly to winners.

Since last year's Congress a number of enquires concerning affiliation have been received and duly answered. Of these only one, that of the Bulgarian Archery Federation has been perfected and it is with pleasure that I present it to Congress with warm recommendation of approval: this will enable the two archers that have been entered for the Olympic Tournament to take part. Before I go on I wish to inform Congress that the delegation from the Bulgarian Archery Federation is present and on your behalf I welcome them.

On the other hand I must inform Congress with regret that another Member Association, the Fédération Cambodgienne de Tir à l'Arc/ the Archery Federation of Cambodia, must be considered extinct. For three years all mail has been returned and no mail has been received from them.

I do not think it is a case for expulsion: we all know the dramatic recent history of the Country and I certainly would not like to attach any blame to the disappearance of that Member Association: I will put it to you later that we simply accept the fact that the Association has ceased to exist and we strike it from our list. During this year many remarkable technical results have been achieved and several World Records broken, bringing some record scores to a level that was until recently considered a wild dream. I am referring in particular to the Grand Total of 1341 points scored last November in Japan by Darrell Pace. To all new record holders the most sincere congratulations of this Congress.

Two F.I.T.A. Championships have been held since last Congress: the 4th Field Championship of the Americas in Mexico, October 79 and the 5th Target Championship of the Americas in Melgar, Colombia this last June. Both have been reported to me as a great success of the organization and participation. I wish to express to the organizers of those Championships the congratulations and the gratitude of F.I.T.A. and my regret for having been unable to attend personally.

I want to mention here two other Tournaments that took place in this period: the Archery Tournament of the Mediterranean Games in Split (Yugoslavia) and the Asian Cup organized by the Indian Archery Association in Calcutta.

Both events were very important for the diffusion of our sport: one in the Mediterranean Area and the other one as the first practical experiment for the institution of Archery Championship of Asia and the Pacific.

This proposal is before you today and it is with pleasure that I can report that from the documentation received of the ability of the Asian Member Association to stage F.I.T.A. events is more than proved.

We must come now to the event that has taken up most of my time during these last eight months: the Olympic Tournament.

In this period I have been acting and making important decisions as President of F.I.T.A. on your behalf: every moment has demanded attention, consideration, and responsibility.

I feel it is my precise duty to report it to you in full detail since I was acting on your behalf.

I shall have to mention political facts and attitudes: I would be deceiving you if I pretended that I could ignore politics in these circumstances. As you all know at the end of 1979 Soviet armed forces entered Afghanistan in great numbers and are there to date, causing world-wide reprobation and a request of withdrawal voted by the General Assembly of the United Nations 104 votes to 17.

The leaders of some countries and in particular the President of the U.S.A. promoted a campaign of boycott of the Moscow Olympic Games as a form of pressure aimed at obtaining that withdrawal.

This was of course immediately perceived by world of International Sport as an extremely serious threat to the very Olympic Movement. United Nations decisions have been referred to before as binding guidelines for International Sports Federations: recent congresses of F.I.T.A. have been invited to follow U.N. decisions but, however great a moral value we can attach to that body, our decisions must remain, now as then, independent.

important d'offrir au monde toutes occasions possibles de contact ouvert, loyal et amical, tel que les événements sportifs internationaux - les Jeux Olympiques en première place - .

Je me suis opposé au boycott parce que mon premier souci est toujours été les archers, conscient d'années de dédition et sacrifices pour s'entraîner en vue de cette grande occasion, essayant tout ce qui était en mon pouvoir pour leur épargner l'humiliation et la frustration d'un pareil refus.

Je peux respecter la décision d'un archer qui refuse de participer par objection de conscience mais je résent l'interdiction faite à un athlète par ses autorités politiques et sportives comme un offence faite à lui en premier lieu et à toutes les valeurs sur lesquelles est fondé le le Sport International.

Tout ceci naturellement est applicable non seulement aux archers mais aussi aux officiels.

En faite ce cas est encore plus sérieux parce-que, si l'on peut argumenter quelque justification pour les athlètes qui participent en représentant leurs pays - il serait hypocrite de le nier - les officiels de la F.I.T.A. représentent et servent seulement la Fédération Internationale et le Sport International.

Comme vous le savez, la F.I.T.A. a du substituer un Délégué Technique, un Membre du Jury d'Appelle et deux Arbitres.

Ceci a créé des sérieuses complications et une enorme quantité de travail, de soucis et d'incertitude. Je désire remercier devant le Congrès le Comité d'organisation des Jeux de Moscou pour leur compréhension et collaboration pour ces changements à la dernière minute. Je vous ai dit franchement et en détail quelles ont été mes actions et mes motifs en ces circonstances.

Il ne reste pas beaucoup à dire à part ce qui est déjà placé dans l'ordre du jour, si non que nous souhaitons à chaque archer de ce Tournoi Olympique 1980 de pouvoir y réaliser son mieux.

Il y a en effet très peu à referer pour ce qui concerne nos rapports avec l'Association Générale des Fédérations Internationales de Sports et le Comité International Olympique puisque les problèmes immediats des Jeux de Moscou ont pratiquement retenues toutes nos attentions.

Deux faits toutefois meritent une mention: en cette période notre collaboration avec le programme de Solidarité Olympique est continuée et nous allons examiner avec le CIO la possibilité de rendre cette collaboration plus régulière et efficace.

En deuxième lieu nous allons discuter toute à l'heure l'adoption de l'adresse au près du CIO à Lausanne comme adresse legal de la F.I.T.A.

Je considère que cette offre représente une grande honneur et une indication des heureuses relations qui existent entre CIO et F.I.T.A. et j'espère vous serez d'accord avec moi.

Je veux terminer mon rapport par une bienvenue chaleureuse à tous les Délégués presents à ce XXXIII Congrès et par un remerciement aux autres membres du Comité Exécutif et à la Secrétaire Exécutive qui m'ont aidé à le préparer aussi qu'à tous ceux qu'ici à Moscou l'ont organisé et ravallent pour son succès dans ce siège magnifique. Merci.

Annexe 3

RAPPORT DU TRESORIE

Jusqu'à la fin de Juin de cette année seulement 29 Associations Membres sur 61 avaient payé leur cotisation annuelle, seulement le 48/.

Il y a eu en plus 8 Membres qui ont payé seulement partie de leur cotisation et avec ceux-ci on a essayé et on essaye de clarifier leurs doutes par correspondance. Mais, même si on ajoute ces 8 Membres on arrive seulement au 61%, pas beaucoup en verité.

On a en tous cas demandé aux Membres qui n'ont pas encore payé de remettre leur cotisation au plus tôt.

A propos de la taxe pour les Tournois Supplémentaires et pour les Tournois en Salle on a trouvé que nous avons eu demandes seulement pour 32 Tournois Supplémentaires F.I.T.A. et 52 Tournois en Salle pour un totale de 9504 SFR. contre une prévision de 20.000 SFR, c'est moind du 50%.

Par conséquent nous croyons nécessaire corriger les chiffres de cette nouvelle méthode de cotisations et taxes qui est en application expérimentale depuis cette année.

Une dernière annotation: on vous a très vivement recommandé d'écrire toujours, quand vous remettez vos paiements à la F.I.T.A., une lettre avec les détails de votre paiement. Nous sommes vraiment en difficulté parce-que beaucoup de fois nous recevons de l'argent en ne savant même pas de qui et pourquoi il nous arrive.

Annexe 4

RAPPORT DU COMITE CONSTITUTION ET REGLES

1.01 RUSSE COMME LANGUE OFFICIELLE DE LA F.I.T.A. On renvoie au rapport fait par le Comité ad hoc sur la factibilité formé au Congrès 1977 à Canbera et au rapport que ce Comité a soumis au Congrès 1979 à Berlin.

La conclusion du dit rapport était une recommandation que des langues autres que l'Anglais et le Français, puissent être employées

The existence of international sports meetings would become impossible if every time they were to be used as stages for political protest.

What is more if we accept that governments can dictate to sportsmen in what competitions they can participate and with whom they can compete, our liberties would be at a very low level indeed.

In the light of these principles I have acted these past months, in any relations with Member Associations and F.I.T.A. Officers, in the meetings, official and private, with other International Sports Federations, in the encounter of International Federations with the I.O.C.

I have opposed the boycott of the Olympic Games because I feel that especially when the international political situation deteriorates it becomes important to offer the world every possible occasion of open, loyal and friendly contacts, such as international sports events - the Olympic games in the first place - can provide.

I have opposed the boycott because my first concern has always been, with the archers, aware of the dedication and sacrifices of years of training in view of this great occasion; I have tried all I could to spare archers the humiliation and the frustration of such a denial.

I can respect the individual free decision of an archer who declines to attend on motives of conscientious objection, but I resent the prohibition to a willing athlete from his political or sport authorities as an offence to him in the first place and to all the values on which international sport is based.

This of course applies not only to archers but officials as well - more seriously in fact, because, if some justification could be argued for athletes who compete representing their country, - it would be hypocrisy to deny it - F.I.T.A. officials only represent and serve the International Federation and International Sport. F.I.T.A. has had to substitute, as you know one Technical Delegate, one Member of the Jury of Appeal and two Judges.

This has created serious complications and an enormous amount of work, worry and uncertainty.

I wish to thank in Congress the Organizing Committee of the Moscow Games for the understanding and cooperation in these substitutions at late dates.

I have told you frankly and in detail of my actions and my motives in these circumstances: little remains to be said, apart from what has its proper place further down the agenda, except that we wish all the archers in this Olympic Tournament 1980 to achieve their best. There is in fact very little else to report concerning our relationship with the General Association of International Sports Federations and the International Olympic Committee as the immediate problems of the Moscow Games have taken almost all our attention there.

However, two facts deserve a mention: our collaboration with the Olympic Solidarity Programme has continued and we are now examining jointly with the I.O.C. ways and means in order to render this collaboration more regular and deep-reaching.

Secondly we shall discuss in a short while the adoption of the I.O.C. address in Lausanne as F.I.T.A.'s official and legal address.

I consider it a great honour and an indication of the happy relationship that exists between I.O.C. and F.I.T.A. and I hope you will agree with me.

I shall close my report with a warm welcome to all the Delegates to this XXXIII Congress and thanks to the other Members of the Executive Committee and to the Executive Secretary that have helped me prepare it and to all the people who here in Moscow have organized it and are working for its success in this magnificent seat. Thank you.

COMMENT ON BUDGET

At the end of June of this only 29 Member Associations out of 61 paid their fee and that is only the 48 percent.

There are further 8 Members which paid part of the fee and with which there is an exchange of correspondence for clearing their doubts.

But, even if we add these 8 Members we reach only the 61 percent and really it is not much. Therefore we ask those Members which have not yet paid to remit fees to F.I.T.A. within a short time. With regard to the Extra Tournament tax and to the 32 Indoor Tournaments and 52 Indoor Tournaments for an amount of 9504 Sf. on a budget of 20.000 Sf. and that is less than 50 percent.

comme langues de travail pendant les réunions officielles F.I.T.A., uniquement et totalement à la charge de la Fédération hôte de ces rencontres.

Il déclare que l'adoption même d'une seule langue officielle en plus coûterait des sommes hors de proportion; d'autres Fédérations ont demandé l'indroduction d'autres langues officielles, par exemple l'Espagnol. La conclusion du Comité ad hoc sur la factibilité est que la F.I.T.A. ne peut pas se permettre de telles frais. Le Comité Constitution et Règles adopte la même conclusion, considérant en plus que la situation économique de la F.I.T.A. est Aujourd'hui encore moins heureuse qu'au temps de l'étude de factibilité.

ON RECOMMANDE donc que l'Anglais et le Français soient maintenues les langue officielles de la F.I.T.A. et que tout employe de langues de travail soit agréé préalablement avec l'administration de la F.I.T.A.

2.01 TITRE DE CHAMPION DU MONDE POUR CHAQUE DISTANCE DE LA DOUBLE ROUND F.I.T.A.

Cette motion toujours présentée, a été discutée et rejetée par le Congrès maintes fois. On est de l'avis qu'il faut considérer avec beaucoup d'attention le danger d'une pulvérisation des médailles comme dans certains autres sports, ce qui produirait si cette motion était acceptée et qui serait certainement malvue du C.I.O. qui essaye au contraire de réduire le nombre des médailles.

Après plusieurs années de négociation nous avons obtenu du C.I.O. qu'au Tournoi Olympique participent trois femmes et trois hommes. Ce re-développement nous invite à une attitude modeste concernant le nombre des médailles et des titres.

Annexe 5

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE AU CONGRES 1980 MOSCOU

Depuis sa formation en 1979, la Commission a été principalement occupée par la nécessité de formuler des méthodes de travail et récemment on a trouvé l'accord sur les méthodes qui suivent:

(i) Toute action à propos de l'équipement sera inspiré par le Président sur demande du Secrétariat Générale.

(ii) Toutes les requêtes des fabricants, à travers la F.I.T.A. devront être accompagnées avec des échantillons suffisants pour tous les membres de la Commission. Ces échantillons seront retournés si nécessaire.

(iii) Toutes les requêtes à propos de l'équipement personnel devront être soumises à travers les Associations Membres et le Secrétariat F.I.T.A. avec un échantillon si possible. Si ça ne sera pas possible, photographies ou dessins devront être envoyés en nombre suffisant pour tous les membres de la Commission.

(iv) Le Président assurera que les informations sur l'équipement soient suffisantes pour permettre à tous les membres de la Commission une valuation convenable.

Suivant une décision de la Commission sur toutes les questions, le Président informera le Secrétariat F.I.T.A. immédiatement, avec une copie de la lettre aux Comités des Juges et des Règles et Règlements, pour la ratification au Congrès suivant. La décision du Comité des Règles sera présentée à ceux qui ont soumis la requête et une telle décision sera considérée agissante jusqu'à que le Congrès suivant ne l'aura confirmée ou abrégée. Le Secrétaire Générale devra faire un F.I.T.A. Information contenant la décision le plus tôt possible.

En plus, la Commission a été d'accord sur la nécessité de produire un Dictionnaire des Termes usés pour l'équipement et les accessoires. Ceci pour avoir une explication de la signification de chaque terme avec une traduction en Français et Anglais, avec si possible des autres langues. Il devra être en ordre alphabétique dans les deux langues officielles avec les autres traductions, si adoptées, à côté.

C'est opinion générale que les termes de référence dans la liste des Motions présentées au Congrès 1979 à Berlin sont trop génériques et on s'efforce d'en produire de plus détaillés.

En accord avec les désires du Congrès 1979, la Commission a discuté deux questions sur l'équipement qui ont été référées par le Congrès comme suit:

a) Poignée de l'arc avec fenêtre basse.

b) Viseurs avec tubes ou capuchons.

La majorité du Comité a décidé qu'à propos de la poignée un tel type de poignée est un attaque délibéré pour tromper les Règles F.I.T.A. 808 (a), 808 A2 (b) et 808 B2 (b), parce-que ceci aide et en visant et en extimant les distances et ainsi ne peut pas être considéré légal.

Comme le modèle de viseur produit au Congrès n'a pas encore été disponible à l'examen du Comité, il serait imprudent de décider à propos de cette voix et ceci sera discuté immédiatement quand le viseur sera disponible.

En concluant je voudrais remercier ces membres du Comité qui m'ont si bien assisté en fixant un ordre de travail approprié pour traiter les affaires du Comité et en les discutants si promptement.

Stan Patterson Président

From this result we think that it will be necessary to re-adjust some figures of this new method of raising fees and levies which is on trial during this year. A last note. We strongly recommend, when you remit your money to F.I.T.A., to write always a letter with the details of your payment. We are really in difficulty because many times we receive money and we do not know the reason of it and from which country it arrives.

Appendix 4

REPORT FROM THE CONSTITUTIONS AND RULES COMMITTEE

1.01 RUSSIAN AS OFFICIAL F.I.T.A. LANGUAGE

Reference is made to the report of the ad hoc Feasibility Committee which was formed in Canberra in the 1977 F.I.T.A. Congress; and to the report from this Committee submitted to the 1979 F.I.T.A. Congress in Berlin.

The above report concludes with a recommendation to the effect that other languages than English and French may be used as "working language" during official F.I.T.A. meetings and totally at the expense of the hosting Association to such meetings. It is clear that the adoption of one more official F.I.T.A. language will cost unproportionally large sums; it is clear that othes Associations have been asking for other official F.I.T.A. languages - such as for example Spanish. The conclusion of the ad hoc Feasibility Committee is that F.I.T.A. can not afford such expenses. The Constitutions and Rules Committee adopt the same conclusions and also stresses that F.I.T.A.'s economical situation today is much less promising than at the time of the feasibility study. It is RECOMMENDED that English and French be maintained as the official F.I.T.A. languages, and that the use of any "working languages" must be cleared beorehand with the F.I.T.A. administrations.

2.01 WORLD CHAMPION TITLES FOR EACH DISTANCE DOUBLE F.I.T.A. ROUND

This "ever green" motion has been dealt with and rejected by Congress at many sessions.

It is felt that the "Star-Dust" - like situation as far as medals in certaind other sports is concerned, should be considered carefully. This motion would further this situation and would most certainly not be very popular with the International Olympic Committee who tries to reduce the number of medals. After many years of intensive negotiations it has now been accepted by the I.O.C. that Archery may be represented with 3 archers of each sex in future Olympic Games. This is a happy situation which in the opinion of the Committee should call for modesty as far as medals and titles are concerned.

Appendix 5

TECHNICAL COMMITTEE REPORT TO CONGRESS 1980 MOSCOW

Since its formation in 1979, the Committee has been in the main occupied by the necessity of formulating methods of working and the following methods have recently been agreed ...

(i) All action upon equipment will be instigated by the Chairman upon receipt of a query from the F.I.T.A. Secretariat.

(ii) All queries from manufacturers, through F.I.T.A. to be accompanied by samples sufficient for all members of Committee. These will be returned if necessary.

Following a decision by the Committee upon any item, the Chairman will inform F.I.T.A. Secretariat immediately, with a copy of the letter to both the Judges & Rules & Regulations Committees, for ratification by the subsequent meeting of Congress. The Committee The Committees's ruling will be forwarded to the presenter of the query and such a ruling will be considered to be in force until the subsequent Congress confirms or amends it. The Secretary General to include the ruling in F.I.T.A. Information as soon as possible. In addition to the above, the Committee has agreed to produce a Glossary of Terms used for equipment and accessories. This to have an explanation of the meaning of each term with a translation in French and English, with, if possible, other languages. To be in alphabetical order in both official languages with the other translations if adopted alongside.

It is felt that the Terms of Reference detailed in the list of Motions presented to the 1979 Congress in Berlin are too general and efforts

Annexe 6
RAPPORT DU COMITE DE TIR A L'ARC EN CAMPAGNE 1980

Veillez, s'il vous plait, vous rapporter aux Motions F.I.T.A. au Congrès 1979. Ces Motions ont été présentées pour le Congrès 1980.

p. 39	GB et HOL	4.10	Art. 350 (a). Nous sommes d'accord.
p. 40	SWE	4.11	Art. 354 (b) (c). On ne le recommande pas. Parce-que le Tir Libre doit tirer la plus longue distance indiquée du parcours en campagne le deuxième jour.
p. 40	SWE	4.12	Art. 354 (d). On ne le recommande pas. On pourrait y avoir des problèmes de préparation, contrôle, et arrêt. On a besoin d'ultérieures études pour voir si c'est vraiment compétitif.
p. 41	GB et HOL	4.13	Art. 354 (b) et (c). On le recommande si on peut terminer à temps pour la cérémonie de prémiation et le banquet. Le Tir libre DOIT tirer les distances indiquées du parcours en campagne le deuxième jour.
p. 41	BEL	4.14	Art. 370 (a). Pas recommandé.
p. 58	FIN	8.10	Art. 703 (a). Pas recommandé.
p. 62		8.21	Art. 703 (h) Apporté. Soutenir 808 A1 et 808 B1 (j) La Commission de Tir à l'Arc en Campagne recommande que la même expression soit appliquée.
p. 70	SWE	9.01	Art. 800. Nous le recommandons avec un amendement à 28 tirs, un maximum de 86 flèches, etc.
p. 72	CAN	9.02	Art. 800. Pas recommandé.
p. 72	SWE	9.03	Art. 800 (b). Pas recommandé.
p. 72	GB	9.04	Art. 801. Pas recommandé.
p. 73	SWE	9.05	Art. 801. Pas recommandé.
p. 74	CAN	9.06	Art. 801. Pas recommandé.
p. 74	SWE	9.07	Art. 802. Pas recommandé.
p. 75	FIN	9.08	Art. 802. Pas recommandé.
p. 75	SWE	9.09	Art. 803. Pas recommandé.
p. 76	CAN	9.10	Art. 803. Pas recommandé.
p. 76	GB	9.11	Art. 805 (f) et (g). Pas recommandé.
p. 76	SUI	9.12	Art. 807 (a). Pas recommandé.
p. 76	AUS	9.13	Art. 808. Pas recommandé. A sa place nous recommandons les amendements à l'Art. 808 comme attachés au fond du rapport.
p. 78	GB	9.15	Art. 808. On le recommande.
p. 78	GB	9.16	Art. 808 A1 (h) On le recommande.
p. 78	GB	9.17	Art. 808 B1 (e) et 703 (e) On le recommande.
P. 79	BEL	9.18	Art. 808. On le recommande.
p. 79	GB	9.19	Art. 809 (a). On le recommande. (c) Nous recommandons le principe, mais il besoin d'une forme et d'une explication plus claires.
p. 80	GB	9.20	Art. 809 (f) (iii). On le recommande. (f) (iv). On ne le recommande pas. Pas d'accord à le supprimer, mais d'accord pour une alternative, ajoutant des mots en se rapportant seulement à BB class et le doigt touchant la flèche en B.
P. 80	GB	9.21	Art. 809 (i). Recommandé.
p. 80	GB	9.22	Art. 809 (i). Récommandé.
p. 80	GB	9.23	Art. 810 (b). Récommandé.
p. 81	GB	9.24	Art. 811 (d). D'accord sur le principe
p. 81	GB	9.25	Art. 812 (a). Oui. On doit l'accepter en vue de notre décision avant d'accepter la proposition de GB et HOL à propos de l'ordre de tir aux Championnats du Monde.
p. 81	GB	9.26	Art. 812 (c) Recommandé.

are being made to produce more detailed Terms of Reference. In accordance with the wishes of the 1979 Congress, the Committee has discussed two items of equipment referred to it by that Congress as follows:

(a) Bow Handles with low windows.

(b) Sights equipped with Tubes or Hoods.

The majority decision of the Committee with regard to the bow handle is that such a handle is a deliberate attempt to circumvent F.I.T.A. Rules 808 (a), 808 A2 (b) and 808 B2 (b) in that it aids both aiming and estimating distances and as such it cannot be considered legal.

As the sample of the sight produced at Congress has not yet been made available to the Committee it is felt that it would be unwise to rule on the item and this will be discussed immediately the sight in question is made available. In closing this report I would like to pay tribute to those members of the Committee who have assisted me so much in establishing an adequate working arrangement to deal with committee matters and by dealing with matters under discussion so promptly.

STAN PATTERSON
Chairman

REPORT OF THE FITA FIELD COMMITTEE 1980

Please refer to FITA motions to 1979 Congress These motions were tabled for action in 1980.

P.35	GB & Ned	4.10	Art. 350 (a) We agree.
P.36	Swe	4.11	Art. 354 (b) (c) We do not recommend. Because FS must shoot the longer marked distance field round the second day.
P.36	Swe	4.12	Art. 354 (d). We do not recommend. Could be problems of setting, inspecting and checking. Needs further study to see if its really competitive.
P.37	GB & Ned	4.13	Art. 354 (b) (c). We recommend if finishing in good time for closing ceremony and banquet. The FS MUST shoot Marked distance Field Round on the second day.
P.37	Bel	4.14	Art. 370 (a) Do not recommend.
P.54	Fin	8.10	Art. 703 (a) Do not recommend.
P.58		8.21	RULES AND REGULATIONS. Art. 703 (h) Carried. Bears on 808 A1 (h) and 808 B1 (j) Field committee recommends that some wording be applied.
P.66	Swe	9.01	Art. 800. We recommend with ment to 28 shots, maximum of 86 arrows, ecc.
P.67	Can	9.02	Art. 800. Not recommended.
P.68	Swe	9.03	Art. 800 (b) Not recommended.
P.68	GB	9.04	Art. 801 Not recommended.
P.68&69	Swe	9.05	Art. 801 Not recommended.
P.69	Can.	9.06	Art. 801 Not recommended.
P.70	Swe	9.07	Art. 802 Not recommended.
P.70	Fin	9.08	Art. 802 Not recommended.
P.71	Swe	9.09	Art. 803 Not recommended.
P.72	Can	9.10	Art. 803 Not recommended.
P.72	GB	9.11	Art. 805 (f) (g) Not recommended.
P.73	Sui	9.12	Art. 807 (a) Not recommended.
P.73	Aus	9.13	Art. 808. Not recommended as it stands, instead we recommend ments to 808 as attached at end of report.
P.75	GB	9.15	Art. 808. We recommend.
P.75	GB	9.16	Art. 808 A1 (h) We recommend.
P.75	GB	9.17	Art. 808 B1 (e) and 703 (e) we recommend.
P.76	Bel	9.18	Art. 808 We recommend.
P.76	GB	9.19	Art. 809 (a). We recommend. Art. 809 (c). We recommend in principle but need to redraft in simpler lay-out and explanation.
P.77	GB	9.20	Art. 809 (f) (iii) We recommend Art. 809 (f) (iv) Do not recommend do not agree to delete, but agree to alternative, adding words about referring only to BB class and finger touching arrow in B
P.77	GB	9.21	Art. 809 (1) We recommend.
P.78	GB	9.22	Art. 809 (i) We recommend.
P.78	GB	9.23	Art. 810 (b) We recommend.
P.78&79	GB	9.24	Art. 811 (d) Agree in principle.
P.79	GB	9.25	Art. 812 (a) Yes. We now need to accept this in view of our earlier decision to accept the GB and Ned. proposal regarding the order of shooting rounds in World Championships
P.79	GB	9.26	Art. 812 (c) We recommend.

EQUIPEMENT DES ARCHERS

A - CATEGORIE TIR SANS VISEUR

1. Cet article etc. Se référer aux premiers deux paragraphes de l'Art. 703.

a - Un arc etc. Se référer à l'Art. 703 (a). L'arc doit être nu et libre de toute saillie, marque, tache ou pièces laminées qui pourraient servir à la visée. La face interne de la branche supérieure doit être aussi libre de toute marque de fabrique.

b - Une corde d'arc peut être faite de n'importe quel nombre de brins du produit choisi à cet effet, avec au centre un tranche-fil pour placer les doigts, un point d'encoche avec des arrêts éventuels pour tenir l'encoche; pour fixer ce point il est permis d'utiliser un fixe encoche à un ou deux noeuds. A chaque extrémité de la corde se trouvent des boucles à placer dans les gorges de l'arc bandé. Le tranche-fil sur la corde ne doit pas terminer en vue de l'archer en plein tir. La corde ne doit en aucun cas servir d'aide pour viser à travers un oeillet de visée inséré dans la corde, marques ou toutes autres dispositions.

c - Un repose-flèche et un contrôleur d'allonge et un bouton de pression sont permis.

d - Flèches de tout types peuvent être usées pourvu qu'elles soient conformes aux principes et spécifications du mot "flèche" comme prévu pour le tir à l'Arc sur Cible, ces flèches ne devront pas causer de dommages exagérés aux blasons et aux panneaux de cible. Une flèche se compose d'un tube avec une pointe de flèche, une encoche, avec empennage et éventuellement décoration.

Les flèches de chaque archer devront être marquées du nom de l'archer, ou de ses initiales ou de son insigne; chaque flèche devra être numérotée par des anneaux clairement visibles d'une largeur de 5mm environ et éloignés les uns des autres de 5mm. Chaque flèche usée devra être de la même couleur pour l'empennage, l'encoche et la décoration.

e - Se référer à l'Art. 703 (g).

f - Jumelles ou autres aides visuelles peuvent être utilisées pour localiser les flèches dans le parcours des distances connues. Les lunettes ordinaires si nécessaire etc. Se référer à l'Art. 703 (h).

g - Les accessoires comme bracelets, plastrons de poitrine, dragonne, carquois et glands sont permis.

2. LES EQUIPEMENTS SUIVANTS SONT INTERDITS:

a) Jumelles ou autres aides visuelles dans le parcours des distances non indiquées.

b) Aides destinées à apprécier les distances.

c) Aucune note qui puisse assister ou améliorer les scores.

d) Viseurs, indicateurs d'allonge et stabilisateurs montés.

L'arc doit être nu.

B - CATEGORIE TIR AVEC VISEUR (TIR LIBRE)

1. Comme pour l'Art. 703 avec l'exception de 703 (d) (iii) avec l'exception de marques pour les pieds 703 (i) et avec l'amendement suivant à l'Art. 703 (f): chaque flèche tirée par un archer à n'importe quelle cible (i.e. Cibles Numérotées) devra être de la même couleur pour l'empennage. L'encoche et la décoration et devra être numérotée par des anneaux clairement visibles d'une largeur de 5mm environ et éloignés les uns des autres de 5mm comme pour l'Art. 808 A.

En plus, des jumelles peuvent être utilisées pour localiser les flèches dans le parcours des distances connues.

2. Les équipements suivants sont interdits:

a) Jumelles ou autres aides visuelles dans le parcours des distances non indiquées.

b) Aucune note qui puisse aider à améliorer les scores.

RAPPORT DU COMITE INTERNATIONAL DES JUGES
AU CONGRES F.I.T.A. MOSCOU 1980

Les membres du présent Comité International des Juges ont été élus au Congrès de Berlin en Juillet 1979 et sont:

Président D.M. LOVO, Secrétaire ARNE VINDUM, Membres KNUD ANDRESEN, FRED USHER, FRANCOIS WIES.

On a commencé à correspondre en définissant des méthodes de travail, immédiatement après mon retour de Berlin.

Le Comité pensait que la première chose à faire était d'organiser des interviews pour tous les candidats Juge International qui n'ont pas pu être interviewés au Championnat du Monde à Berlin. Chaque candidat a été contacté à travers le Secrétaire et les interviews ont été si divisées:

No. 1 Pour les candidats Européens, pendant le VII Championnat Européen de Tir à la Cible, Compiègne, France, 27-31 Août.

ARCHERS EQUIPMENT

A -Instinctive or barebow class.

1. This article etc. Refer to first two paragraphs of Art. 703

a) A bow etc. Refer to Art. 703 (a). The bow must be bare and free from any protrusions, marks or blemishes or laminated pieces, which could be used in aiming. The inside of the upper limb shall be without any trademarks.

b) A bow string may be made up of any number of strands of the material chosen for the purpose, with a centre serving to accommodate the drawing fingers, a nocking point to which may be added wings to fit the arrow nock as necessary, and to locate this point one or two nock locaters may be positioned, and in each of the two ends of the bow string a loop to be placed in the string nocks of the bow when braced.

The serving on the string must not end within the archers vision at the full draw position. The bow string must not in any way offer aid in aiming through peephole, marking or any other means.

c) An arrow rest, arrow plate and pressure button are allowed.

d) Arrows of any type may be used provided that they subscribe to the accepted principle and meaning of the word arrow as used in Target Archery, and such arrows do not cause undue damage to target faces or buttresses.

An arrow consists of a shaft with head (point), nock, fletching and, if desired, cresting.

The arrow of each archer shall be marked with the archer's name, initials or insignia, and be numbered by the use of plainly visible rings of approximately 5mm width and 5mm spacing. All arrows used at any one target (I.E. numbered target) shall carry the same pattern and colours of fletching, nock and cresting, if any.

e) Refer to Art. 703 (g). All of it.

f) Field glasses and other visual aids may be used for spotting arrows, when Shooting Rounds with marked distances. Ordinary spectacles as necessary etc. Refer to Art. 703 (h).

g) Accessories are permitted such as bracers, dress shield, bowsling, quiver and tassel.

2. The following equipment is not permitted:

a) Field glasses and other visual aids when shooting Rounds with unmarked distances.

b) Any aid for estimating distances.

c) Any memoranda that assist in improving scores.

d) Sights, draw check indicators and mounted stabilizers. The bow must be bare.

B - Free Style Class.

1. As for 703 with the exception of 703 (d) (iii) with the exception of foot markers 703 (i) and with the amendment to 703 (f) to the effect that all arrows shot by the archer at any one target (i.e. Numbered Target) shall carry the same pattern, color of fletching, nock and cresting if any, and that all arrows must be numbered by plainly visible rings of approximately 5mm width and 5mm spacing as under Art. 808 A.

Furthermore, Field glasses may be used for spotting arrows, when shooting Rounds with marked distances.

2. The following equipment is not permitted:

a) Field glasses and other visual aids when shooting Rounds with unmarked distances.

b) Any memoranda that assist in improving scores.

Appendix 7

INTERNATIONAL JUDGES COMMITTEE REPORT TO F.I.T.A.
CONGRESS - MOSCOW 1980

The present International Judges Committee members were elected to office at the Berlin Congress, July 1979 and consist of:

Chairman

D.M. LOVO

Secretary

ARNE VINDUM

Members

KNUD ANDRESEN

FRED USHER

FRANCOIS WIES

Correspondence was initiated from this office outlining committee working procedures, immediately after my return from Berlin.

It was felt by the Committee that our first priority would be to organize IJC interviews for all of the International Judge candidate applicants who were unable to be interviewed during the World Championship in Berlin. Each of these applicants have been contacted by the secretary and interviews have been scheduled viz:

No. 1 For European applicants, during the VII Target European Championships, Compiègne, France, August 27-31.

No. 2 For URSS applicants, during the Olympic Games in Moscow. (note - as of the writing of this report the International Judges Committee has not received formal F.I.T.A. applications from the national URSS judges, whom we understand wish to be interviewed during the Moscow Games).

No. 3 For European and Asian applicants during the World Championship in Punta Ala, Italy 1981.

No. 4 An interview was conducted by D.M. LOVO, G. HELWIG, F. USHEV during the Pan American Games in Puerto Rico at which

No. 2 Pour les candidats de l'U.R.S.S. pendant les Jeux Olympiques de Moscou. (Note: comme jusqu'à maintenant le Comité des Juges n'a reçu aucune demande officielle de la part des Juges Nationaux U.R.S.S., nous avons compris qu'ils désirent être interviewés pendant les Jeux de Moscou).

No. 3 Pour les candidats d'Europe et d'Asie pendant les Championnats du Monde à Punta Ala, Italie 1981.

No. 4 D.M. LOVO, G. HELWIG et F. USHER ont fait une interview pendant les Jeux Pan Américains au Puerto Rico et M. ALLAN MARTIN (U.S.A.) a été accepté comme candidat Juge International.

No. 5 Une interview a été conduite par D.M. LOVO et F. USHER à Melgar, Colombie, pendant le Tournoi du V Championnat des Amériques, et M. JUAN BARRIOS de Puerto Rico a été accepté comme candidat Juge International.

NOMINATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES F.I.T.A.
Le Comité International des Juges a nommé les suivantes Commissions Techniques:

1. V Championnat de Tir à la Cible des Amériques, Melgar, Colombie.
2. VII Championnat Européen de Tir à la Cible, Compiègne, France.
3. VI Championnat Européen de Tir en Campagne, Compiègne, France.
4. VII Championnat du Monde de Tir en Campagne, Palmerston, Nouvelle Zelande.

COURSES ET SEMINAIRES

Le Comité International des Juges désire organiser les plus tôt possible un Séminaire F.I.T.A. pour Juges qui comprennent le Tir sur Cible et le Tir en Campagne. Nous avons contacté quelques pays à propos de leur possibilité d'organiser un tel séminaire et on ne discutera mieux au meeting du Comité International des Juges pendant les Jeux Olympiques à Moscou.

Au principe du 1980 une lettre fût envoyée au Président de chaque Comité Organisateur de chaque Tournoi F.I.T.A. fixe pour cette année, en demandant si les Comités Organisateurs auraient payé les frais de séjour des Membres de la C.T. pendant les compétitions. Je suis très heureux d'annoncer que dans tous les cas cette proposition a été acceptée et nous en remercions très vivement les organisateurs.

Le Comité est maintenant en train de travailler à un set de signaux de contrôle manuel pour le tir en Campagne qui peut être utilisé par les Juges qui donnera un contrôle visuel instantané du champ, pour surmonter l'obstacle des différents langages.

Un essai de ces signaux sera apporté au Congrès de Moscou pour que le Comité puisse donner son approbation au complet. Une liste complétée des Juges Internationaux a été préparée par notre Secrétaire pour le terme 1979-1981. Cette liste, un petit livre, donne des informations complètes sur le juge, p.e.: nom, adresse, pays, expérience de Tir à l'Arc sur Cible et en Campagne, numéro de téléphone etc.

Le besoin de réévaluer et qualifier les Juges Internationaux est à présent l'un des buts les plus importants du Comité. Une procédure n'a jamais été établie et beaucoup de nos juges ne sont pas actifs et ainsi par conséquent ils ne connaissent pas les interprétations et applications de règles courantes. Le Comité veut profiter des claires propositions à ces propos à Punta Ala.

SOMMAIRE.
Entre les problèmes les plus importants un est particulièrement sérieux: celui créé par les postes internationales. Souvent une lettre pour faire un tour complet emploie six semaines. Ceci, combiné avec les vastes distances qui séparent les membres du Comité rend difficile de travailler comme nous voudrions et pour ça nous demandons l'indulgence du Congrès. Nous avons l'intention dans le future de fixer un meeting du Comité International des Juges à chaque Tournoi entre les principaux, où tous les membres seront présents.
D.M. LOVO Président

Annexe 8 RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE AU CONGRES F.I.T.A., MOSCOU 1980

Depuis notre dernier rapport présenté verbalement à Berlin en 1979, nous n'avons reçu aucune communication de la F.I.T.A. Ainsi on nous a pas demandé de considérer des questions et de faire rapport.

En Janvier 1980, comme je n'avais pas encore reçu une copie du Procès-Verbal du Congrès 1979 à Berlin, j'écrivais au Président F.I.T.A. en lui demandant l'adresse du Dr. Hibner, Polonais, qui avait été nommé avec Dr. Nemini et Dr. Wotton dans la Commission Médicale. Jusqu'à maintenant je n'ai pas encore reçu une réponse à cette requête, et je n'ai pas encore pu communiquer avec Dr. Hibner. Ayant reçu une copie des Règles et Règlements F.I.T.A., Edition Interim 1979, j'ai lu pour la première fois, les changements qui

time Mr. ALLAN MARTIN of the U.S.A. qualified as an International Judge candidate.

No. 5 An interview was conducted by D.M. LOVO, and FRED AUSHER in Melgar, Colombia, during the V Championship of the Americas Tournament, at which time Mr. JUAN BARRIOS of Puerto Rico was accepted as an International Judge candidate.

APPOINTMENTS OF F.I.T.A. TECHNICAL COMMISSIONS
The International Judge Committee appointed Technical Commissions for:

1. The Fifth Target Championship of the Americas Tournament Melgar, Colombia.
2. The VII Target European Championships, Compiègne, France.
3. The IV Field European Championships, Compiègne, France.
4. The VII World Field Championship, Palmerston, New Zealand.

SEMINARS & COURSES

As soon as possible the IJC wish to organize a F.I.T.A. Judge seminar covering both target and Field. We have contacted several countries regarding their ability to accommodate such a seminar and this will be discussed more fully at the International Judges Committee meeting during the Olympic Games in Moscow.

Early in 1980 a letter was directed to the Chairman of the Organizing Committee of each of the sanctioned F.I.T.A. shoots scheduled for this year: asking if the Organizing Committee would be prepared to host the expenses for the members of T.C. during the competition. I am most pleased to advise that in each case this proposal was accepted and our sincere thanks go to the organizers.

This committee is presently working on a set of Field Control Hand Signals that can be used by the Judges which will give instant visual control of the field as well as overcoming in many cases the language barrier. A proposed draft of these hand signals will be brought to the Moscow Congress for the approval of the Committee as a whole.

Appendix 8 MEDICAL COMMISSION REPORT TO CONGRESS F.I.T.A. CONGRESS MOSCOW 1980

Since our last report presented verbally to you at Berlin in 1979, we have received no communications from F.I.T.A.

There is, therefore, nothing we have been asked to give our consideration to and report upon.

In January 1980, since I had not received a copy of the Minutes of the Berlin Congress 1979, I wrote to the F.I.T.A. President asking for the address of Dr. Hibner of Poland, who had been appointed to the Medical Commission, along with Dr. Neminic and Dr. Wotton. To date I have not received a reply to this request, and therefore I have not been able to communicate with Dr. Hibner. Having received a copy of the F.I.T.A. Rules and Regulations, Interim Edition 1979, I read, for the first time, the changes that had been made in them with regard to the composition of the "Medical Committee" Art. 116 (f) and to a new clause Art. 205 (a). With regard to art. 116 (f) I would agree that THREE is an ideal number, and since we have worked with this number in the past, I find no fault with this. The change of our title from "Commission" to "Committee" I find difficult to understand. Commission is used by all other Sport Federations and it is the name used by the International Olympic Committee. With regard to Art. 205 (a) the F.I.T.A. Medical Commission were never consulted about the inclusion of such an article. We, therefore, wish to dissociate ourselves with the inclusion of this article. Its presence invalidates Art. 205 (b) (i), Art. 205 (iv) and I.O.C. art. 27. The inclusion of such an article denies F.I.T.A. the autonomy which, as an International Sport Federation, we should have in such matters. Where a F.I.T.A. Member undertakes to organize a Championship for, and on behalf of F.I.T.A., it should be clearly understood that at such Championships, ONLY F.I.T.A. Rules and Regulations can apply. If this is not possible then, in my view, such an application should not have been made in the first place.

Dr. G.R. WOTTON Chairman

ont été apportés à propos de la composition de la commission médicale F.I.T.A. Art. 116 (f) et à une nouvelle clause Art. 205 (a). A propos de l'Art. 116 (f) je suis d'accord que TROIS est un nombre idéal, et comme nous avons travaillé avec ce nombre en passé, je trouve que ça va bien.

Je fatigue à comprendre le changement de notre titre de "COMMISSION" à "COMITE". Commission est le terme employé par toutes les autres Fédérations Sportives et c'est le nom employé par le C.I.O. A propos de l'Art. 205 (a) la Commission Médicale F.I.T.A. n'a jamais été consultée sur l'inclusion à propos d'un tel article. Nous xirons nous dissocier de l'inclusion de cet article. Sa présence invalide l'Art. 205 (b) (i) et Art. 205 (iv) et l'Art. 27 du CIO.

L'inclusion d'un telle clause néglige à la F.I.T.A. organise un Championnat pour et sous la F.I.T.A., il devrait être bien compris qu'à un tel Championnat SEULEMENT les Règles et Règlements de la F.I.T.A. peuvent être appliqués. Si ça n'est pas possible alors, selon mon opinion une telle requête ne devrait même pas être formulée.

Dr. G.R. Wotton Président

Annexe 9

RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DE DISCIPLINE

Monsieur le Président,

avec votre permission pour consolider les activités de ce Comité et pour le bénéfice des Délégués et des Associations Membres, je voudrais réfléchir pour un moment sur le Congrès 1979 à Berlin Ouest où on a décidé d'établir un Comité de Discipline de la F.I.T.A. avec les termes de référence aux Art. 113-114 de la Constitution préliminaire.

Les Membres élus pour le Comité de Discipline en 1979 étaient les suivants: M.J. BARRIOS Costa Rica, M. A. HOFF BERGE Norway, M. H.E.H. KRAEMER France, M. F. GAVIN, Australia, M. ZYKOV U.R.S.S.

A travers un vote postal M. Gavin a été élu Président de ce Comité Pour les efforts de coordonner l'activité et le travail des membres, nous devons faire rapport sur deux questions:

1 - La validité de l'appartenance de M. Barrios au Comité de Discipline a été mise en question, étant lui au même temps Président de la Pan American Archery Confederation. Le résultat de l'enquête est qu'il n'y a pas de conflit avec la Constitution.

2 - On a exprimé préoccupation pour le manque de réponse à tout le courrier et les voites postales qui ont été envoyés à M. Zykov c/o l'U.R.S.S. Archery Federation.

Dans l'effort de clarifier le point 2 et de confirmer l'intention des membres de continuer à servir le Comité, j'ai envoyé une circulaire demandant aux membres de se rencontrer avec moi pendant la première session du Congrès à Moscou, ou bien, s'ils ne pouvaient pas y participer, de m'écrire à propos de leur désir et intention de continuer à être membres actives du Comité.

Même si M. Hoff Berge, M. Barrios et M. Kraemer ne pouvaient pas participer au Congrès, ils m'ont formellement assuré à propos de leur volonté de continuer à être membres actives du Comité.

C'est présent au Congrès; il s'est excusé pour le manque de cations dans le passé et il a aussi présenté formellement son intention de continuer à servir le Comité de Discipline.

En concluant, M. le Président et M. les Délégués, je vous demande de confirmer les questions suivantes avec le Congrès:

1 - que les Membres du Comité de Discipline sont officielles indépendants de la F.I.T.A.

2 - que les Membres du Comité de Discipline doivent correspondre et délibérer personnellement, sans aucune référence ou direction par leur Association Membre.

3 - que la première qualité requise par un membre du Comité de Discipline doit être la plus complète impartialité dans l'interprétation de la Constitution et des Règlements de la F.I.T.A. et que chaque membre qui ne peut pas en toute sincérité suivre ce principe doit donner volontairement ses démissions du Comité pendant la délibération à propos de cette question.

C'est avec plaisir que j'affirme que le Comité de Discipline de la F.I.T.A. est maintenant consolidé et prêt à travailler activement sur les questions que le Secrétaire Général pourrait référer.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA F.I.T.A. KRYLATZKOYE, MOSCOU 27 Juillet 1980

La Présidence est assurée par M. GNECCHI-RUSCONE, Président. Membres présents: le Vice-Président M.A. Honne, les Membres M.K. Andresen, O. Gorchakov. W. Pakiela, N. Skoric, M. Soto, S. Patterson, le Trésorier M. G. Mangino, le Secrétaire Général M. N. Oddo.

Le Conseil est ouvert à 10.20 h.

1 - Le Président informe le Conseil que le numéro des réponses reçues à propos de la participation au Congrès jusqu'à aujourd'hui est de cinq sous le quorum requis par la Constitution et propose que à

Appendix 9

REPORT OF CHAIRMAN OF THE BOARD OF JUSTICE OF F.I.T.A.

for presentation to Congress held in conjunction with XXII Olympiad Moscow, 1980

Mr. President,

Weith your permission in order to consolidate the activities of the Board, and for the benefit of Delegates and Member Nations, I would like to reflect for a moment to the 1979 Congress in West Berlin where the decision was taken to establish a Board of Justice of F.I.T.A. with terms of reference as detailed in articles 113 and 114 of the preliminary Constitution.

Members elected to the Board of Justice in 1979 were as follows: Mr. J. Barrios COSTA RICA, Mr. A. Hoff Berge NORWAY, Mr. H.E.H. Kraemer FRANCE, Mr. F. Gavin AUSTRALIA, Mr. Zykov USSR.

Through the General Secretary postal voting was conducted and Mr. F. Gavin elected Chairman of the Board.

As a consequence of endeavours to coordinate the members of the Board into an active working body two particular matters required to be reported to Congress for information and recording:

1 - A challenge was made against the validity of Mr. Barrios being a member of the Board of Justice and also President of the Pan American Archery Confederation. Investigation revealed this NOT to be in conflict with the Constitution.

2 - Concern was expressed at the complete lack of response to all mail and voting papers that had been directed to Mr. Zykov c/o the USSR Archery Federation.

In an endeavour to clarify item 2 and to confirm the intention of members to continue to serve on the Board of Justice, a circular was directed requesting members to meet with me during the First Session of Congress in Moscow or alternatively, if they were unable to be in attendance, to advise me by letter of their desirability and intent in relation to continued active membership of the Board.

Althoul Messrs Hoh Berge, Barrios and Kraemer were unable to be in attendance they have each assured me formally of their continuing active membership.

I am pleased to advise also that Mr. Zykov of the USSR is present at Congress; he has tendered an apology for communication failures in the past and has also submitted formal advice of his desire and intent to continue to serve as a member of the Board.

In conclusion, Mr. President and Delegates. I require to confirm the following matters with Congress:

1 - that members of the Board of Justice are independent officers of F.I.T.A.

2 - that correspondence and deliberations are to be conducted personally between Board Members without reference to or direction from their National Federation

3 - that the primary requisite of a Member of the Board of Justice must be complete impartiality in the interpretation of the Constitution and Rules of F.I.T.A. and that any member who could not in all sincerity fulfill this obligation on any issue should voluntarily excuse himself from the Board during deliberation on that particular subject.

Ix am pleased to report that the Board of Justice of F.I.T.A. is now consolidated and actively functioning to deal with matters as they may be referred by the General Secretary.

Appendix 10

MINUTES OF THE MEETING OF THE COUNCIL OF F.I.T.A.

Kryltzkoye, Moscow 27 July 1980

In the chair: The President Mr. F.GNECCHI RUSCONE

Present: Vice-President Mr. A. Honne

Members: Mr. K. Andresen, O. Gorchakov. W. Pakela, N. Skoric, M. Soto, S. Patterson.

Treasurer: Mr. G. Mangino

General Secretary: Mr. N. Oddo

The meeting is opened at 10.20

1 - The President informed the Council that the number of replies concerning participation in Congress received in writing to date was five below the quorum required by constitution and proposed that at the end of the present session the Council meeting be adjourned rather than closed so that urgent matters can be dealt with in case Congress session are not valid.

President also invites Members of Council to consider the possibility of proposing to next Congress the motion abolishing again the quorum of Congress, introduced in 1979 as it seems to indanger the possibility of Congress meetings.

2 - The President informed Council that the South African National Archery Association complained that its delegates to Congress had been not granted a visa.

This situation had been anticipated as the USSR had not undertaken to gran visas to citizens of countries other than those whose National Olympic Committee is recognized by the I.O.C.

la fin de cette session le Conseil soit ajourné plutôt que fermé ainsi que les questions urgentes pourront être discutées même si les sessions du Congrès ne seront pas valides.

Le Président invite aussi les Membres du Conseil à considérer la possibilité de proposer au Congrès prochain une motion qui abroge le quorum du Congrès, qui avait été introduit en 1979, comme il semble mettre en danger la possibilité de tenir des Congrès.

2 - Le Président informe le Conseil que la South African National Archery Association déplore que ses délégués au Congrès n'ont pas eu de visas.

Cette situation était quand même connue, car l'U.R.S.S. avait garanti le visa seulement aux citoyens dont les Comités Nationales Olympiques sont reconnus par le C.I.O.

La South African National Archery Association sera quand même présente au Congrès car ils ont nommé un représentant.

3 - Le Président informe en détail le Conseil des substitutions entre les Officiels du Tournoi Olympique (1 Délégué Technique; 1 Membre du Jury et 2 Membres de la Commission Technique) qui ont du être faites dans les semaines immédiatement avant le Tournoi: en tout cas ces substitutions avaient été annoncées avant. Le Président remercie le Vice-Président M. A. Honne pour sa décision d'accomplir son devoir envers la F.I.T.A. malgré les fortes pressions qui venaient de certaines autorités sportives de son pays. Le Président et M. Honne comme Délégués Techniques informent le Conseil sur la préparation du Tournoi Olympique.

4 - Ce point est considéré discuté car il a été discuté avec le point 3.

5 - Le Président informe le Conseil à propos des objections reçues de l'Archery Association of Taiwan en relation aux requêtes votées par le Conseil dans la réunion de Janvier. Le conseil décide de maintenir sa décision et charge le Président de demander une lettre explicative signée car un télégramme ne peut être considéré comme réponse officielle.

6 - Le Président informe le Conseil que la Fédération des Archers Canadiens a retiré sa candidature pour l'organisation du Championnat du Monde de Tir à la Cible en 1985.

7 - Le Conseil, sur proposition de M. Honne, nomme M. Stan Patterson (Great Britain) Délégué Technique pour le Tournoi de Tir à l'Arc des Jeux du Commonwealth à Brisbane, Australie, en 1982.

8 - Le Président informe le Conseil qu'il propose de participer à une réunion avec Dr. Schubert, Président de l'Association Nationale de Tir à l'Arc en Campagne des Etats-Unis, et M. Hartellius, Président de l'Association Internationale de Tir à l'Arc en Campagne. Le Conseil approuve qu'un contact soit établi.

9 - Le Conseil décide de tenir sa prochaine réunion à Rome le 8-9 Nov. 80.

La Réunion est ajournée à 12.00 heures.

MOSCOU 3 Août 1980

Université de Moscou.

Le Conseil est réouvert à 10.00 heures, après que le Secrétaire Général puisqu'il n'y a pas le quorum requis. Le Président annonce que le Conseil est ouvert à tous les Délégués qui désirent y participer, ceux-ci auront aussi la possibilité de prendre la parole, mais seulement les Membres du Conseil pourront voter.

L'ordre du jour de ce Conseil suivra l'ordre du jour du Congrès Partie IIIème, mais tout devra être ratifié par le Congrès à sa prochaine session. Dans ce procès-verbal les points seront numérotés comme dans l'ordre du Jour du Congrès.

22.1 M. Andresen comme Président de la Commission Technique lit le rapport de la Commission Technique. Le Président comme Président du Jury d'Appel dit qu'il y a eu une réunion du Jury d'Appel et lit le procès verbal de cette réunion.

22.2 Les listes des résultats sont adoptées par le Conseil.

22.3 Le Conseil est informé que Mlle Keto Lossaberidge (U.R.S.S.) a brisé le Record Olympique pour la distance de 30 mètres avec 690 points.

L'assemblée offre ses congratulations avec un applausse.

22.4 Aucun nouveau Record du Monde a été établi.

22.5 M. Gordienko présente un rapport de la Commission Médicale qui est lu par le Président.

22.6 M. Gavin offre ses congratulations au nom des participants au Comité Organisateur; il fait aussi noter que les spectateurs avaient un peu de difficulté en allant d'une partie à l'autre de l'aréa leur réservée.

However the South African National Archery Association will be represented in Congress as they have appointed a proxy.

3 - The President informed in detail Council of the substitution among officials of the Olympic Tournament (1 Technical Delegate; 1 Member of the Jury and 2 Members of Technical Commission) that had to be made in the weeks immediately preceding the event: substitutions have in any case been announced beforehand.

The President also thanked Vice-President Mr. A. Honne for his decision to fulfil his commitments to F.I.T.A. in relation to the Olympic Tournament in spite of strong pressure from some sport authorities of his country.

The President and Mr. Honne as Technical Delegates informed Council on the preparation of the Olympic Tournament.

4 - This point was considered already covered as discussed jointly with point 3.

5 - President informed Council of the objections received from the Archery Association of Taiwan in relation to the requests voted by Council at its January meeting.

Council decided to maintain the decision taken that a telegram cannot be considered an official reply and instructed the President to demand an explanatory signed letter.

6 - President informed Council that the Federation of Canadian Archers will not apply for the organisation of the 1985 Target World Championship as had been anticipated.

7 - Council, on proposal from Mr. Honne, appointed Mr. Stan Patterson of Great Britain Technical Delegate for the Archery event of the Commonwealth Games of 1982 in Brisbane, Australia.

8 - President informed Council that he proposed to attend a meeting with Dr. Schubert, President of the National Field Archery Association of the U.S.A. and with Mr. Hartellius President of the International Field Archery Association, for an exchange of views on the relationship with these organisations. Council approved that a contact be established.

9 - Council agrees that a meeting be held in Rome on November 8-9 1980.

Moscow 3 August 1980

Moscow University

The Council meeting was resumed at 10.00 after the General Secretary had announced that Congress Part II could not be held for lack of the required quorum.

The President announced that the Council meeting would be open to all Congress Delegates present not only as spectators but also with the possibility of taking the floor while possible votes would of course have to be restricted to Council Members.

The agenda of such a Council meeting would follow the agenda of Congress Part II with the understanding that everything would have to be ratified by Congress at its next session.

Accordingly the items in these minutes will be numbered as on Congress agenda.

22.1 Mr. Andresen as Chairman of the Technical Commission presented the report of the Technical Commission.

The President as Chairman of the Jury of Appeal reported that a meeting of the Jury of Appeal had taken place and read the minutes of the meeting.

22.2 The results lists were presented and were adopted by Council.

22.3 Council was informed that Mss K. Lossaberidge (USSR) broke the Olympic record for the distance of 30 meters with 690 points.

The meeting offered its congratulations with applause

22.4 No new World Records were established.

22.5 Mr. Gordienko presented a report from the Medical Commission that was read by the President.

22.6 Mr. Gavin expressed on behalf of participants his congratulations to the Organizing Committee for the facilities offered and pointed out that spectators had some difficulties in moving to different parts of the area.

22.7 The President expressed his belief that he could interpret the feelings of F.I.T.A. in thanking the Organizing Committee and all Field Officers and Staff for the facilities offered to the Olympic Tournament.

Thanks were also offered to the Members of the Technical Commission and to the other Members of the Jury of Appeal.

23.1 The USSR Delegation demanded that two sentences of the President's report be not included in the Congress minutes. The request was supported by the Archery Association of DDR. The President replied that this was not possible as his report, adopted by Congress Part I, could not be modified and that he believed in any case the all of the text read to be necessary for a proper understanding of his actions on behalf of F.I.T.A.

23.2 Mr. Pajin presented a document from the Yugoslavian Archery Association concerning the position of the South African National Archery Association asking it to be attached to the Council Minutes (Appendix 11).

22.7 Le Président croit de pouvoir interpreter les sentiments de la F.I.T.A. en offrant ses remerciements au Comité d'Organisation et à tous les Officiels de la F.I.T.A. pour les avantages offerts au Tournoi Olympique.

Remerciements ont été aussi exprimés aux Membres de la Commission Technique et aux autres Membres du Jury d'Appel.

23.1 La Délégation de L'U.R.S.S. demande que deux phrases du rapport du Président ne soient pas mises dans le procès verbal du Congrès.

La requête est soutenue par l'Archery Association of D.D.R. Le Président répond que ce n'est pas possible car son rapport, adopté dans la Première Partie du Congrès, ne peut pas être modifié et qu'en tout cas il croit que tout le texte de son rapport est nécessaire pour une réelle compréhension de ses actions pour la F.I.T.A.

23.2 M. Pajin présente un document de la Yugoslavian Archery Association à propos de la position de la South African National Archery Association et il demande qu'il soit attaché au procès-verbal du Conseil (Annexe 11).

24 Le Président remercie le Comité Organisateur pour le siège magnifique offert aux réunions du Congrès, et exprime la gratitude des participants aux traducteurs et à tout le personnel de la hall.

Annexe 11

CONTRIBUTION A LA QUESTION DE L'EXPULSION DE LA SOUTH AFRICAN ARCHERY ASSOCIATION.

La Yougoslavie soutien la politique de nonalignement et d'égalité dans les relations internationales, y compris les relations entre les représentants nationaux aux compétitions sportives.

Nous sommes pour des relations basées sur un esprit de compréhension et d'égalité dans le sport, comme l'idée des Jeux Olympiques dans l'ère moderne est basée sur ce principe.

En considérant ça, et les principes de la F.I.T.A. selon lesquels on ne doit discriminer personne pour sa race, ses convictions politiques ou religieuses, l'Association Yougoslave de Tir à l'Arc croi que les Associations Nationales doivent suivre ces principes dans les relations internes à niveau national, ayant bien present que la politique sportive est un résultat de la politique générale d'une communauté ou d'un gouvernement.

Si cette condition ne se réalise pas, le principe le plus important de la communauté du Sport International et de l'affiliation à une Fédération Internationale est brisé.

Jusqu'à quand la South African National Archery Association suivra une politique nationale qui discrimine sur les bases de la race, ce qui est en contradiction avec les principes surmentionnés, l'Association Yougoslave de Tir à l'Arc soutiendra l'expulsion de la South African National Archery Association de la F.I.T.A.

24. *The President expressed his thanks to the Organizing Committee for the magnificent premises offered to Congress meetings, and expressed the participants' gratitude to the translators and to all the personnel of the hall.*

Appendix 11

DELEGATE OF YUGOSLAV ARCHERY ASSOCIATION ON XXIII rd F.I.T.A. CONGRESS - MOSCOW, 28.7 - 3.8.80 Contribution on the Question of Expulsion of the South African National Archery Association

Yugoslavia is advocating the policy of nonalignment and equality in international relations, including the relations of national representatives in sports competitions. We stand for relations in the spirit of understanding and equality on sport field, so much as the whole idea of olympic games in modern era is based on the principle.

Considering that, and F.I.T.A. principle that there can be no discrimination against anyone on the basis of his race, religious or political beliefs, Yugoslav Archery Association is on the stand-point that national association should keep up these principles in internal relations on national level, having in mind that the sports policy is an outcome of general policy of one community or government. If that condition is not fulfilled it means that the main principle of international sports community and of membership in an international federation is broken up.

Since the South African NAA participates in a national policy which discriminates on the basis of race which is in contradiction with aforementioned principles, Yugoslav Archery Association stand for the expulsion of the South African NAA from F.I.T.A.
28.7.80
Delegate of YAA Dr. Dusan Pajin